SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

**9 JUILLET 2020 A 9H**

PALAIS DES CONGRES DE PARIS

Salle Ternes

2, place de la Porte Maillot

75017 PARIS

**ORDRE DU JOUR**

En raison de la crise sanitaire, le public n’est pas admis. La séance d’élection sera accessible en direct vidéo sur le site internet de la Métropole du Grand Paris.

Ouverture de la séance et installation du Conseil de la métropole du Grand Paris, sous la présidence du doyen d’âge.

1. **Installation du Conseil de la Métropole du Grand Paris**
2. **Election du Président de la Métropole du Grand Paris**

Sous la présidence du président nouvellement élu :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2020**
2. **Compte-rendu de délégations d’attributions du Conseil de la Métropole au Bureau et au Président en application de l’article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et en application de l’ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19**
3. **Délibérations :**
4. Détermination du nombre de vice-présidents et de la composition du Bureau
5. Election des vice-présidents et des autres membres du Bureau
6. Délégation de compétence du Conseil de la Métropole du Grand Paris au Bureau
7. Délégation de compétence du Conseil de la Métropole du Grand Paris au Président
8. Création et élection des membres de la Commission d’Appel d’Offres (CAO)
9. Création et élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)
10. Indemnités de fonction des élus du Conseil de la Métropole du Grand Paris
11. Création de l’emploi de collaborateur de cabinet et fixation des crédits relatifs à son recrutement
12. Modalités de fonctionnement et de moyens des groupes d’élus et fixation des crédits alloués au recrutement des collaborateurs de groupe
13. Lecture de la charte de l’élu local

Fait à Paris, le 30 juin 2020

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison